

Fièvre aphteuse à Maurice]

La COI fournit des vaccins et mobilise 10 vétérinaires malgaches

Ebène, le 26 août 2016 – Ce sont 20 000 doses de vaccins d'une valeur de 34 000 € (Rs 1.6 million) que la Commission de l'océan Indien (COI) a importées du Botswana pour le compte des autorités mauriciennes. A cela s'ajoutent 19 000 bagues de marquage permettant d'identifier les bêtes vaccinées, importées de France pour un montant de 4 000 €. En outre, la COI prend également en charge la mobilisation de 10 vétérinaires malgaches pour appuyer les équipes de vaccination mauriciennes.

Les 20 000 doses de vaccins seront utilisées dans la campagne de vaccination à laquelle l'Unité de Veille sanitaire de la COI (UVS-COI) participe déjà activement. Quant aux vétérinaires de Madagascar, ils arriveront dans les prochains jours.

Cet appui conséquent de la COI au gouvernement mauricien est rendu possible grâce au soutien de l'Agence française de développement (AFD), bailleur du projet Veille sanitaire de la COI qui collabore étroitement avec le ministère de l'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire.

« C'est ici un exemple concret de l'utilité de notre coopération régionale. Notre réseau SEGA (Surveillance épidémiologique et Gestion des alertes), coordonné par l'UVS-COI, assure en effet une veille constante tant en santé humaine qu'en santé animale et soutient efficacement les pays membres face aux risques et crises épidémiques », souligne Madi Hamada, Secrétaire général de la COI.

En effet, en plus de ce soutien, la COI a également :

- envoyé une équipe d'investigation à Rodrigues du 30 juillet au 4 août, comprenant l'expert vétérinaire de l'UVS-COI et deux vétérinaires mauriciens ;
- pris en charge l'envoi de prélèvements au laboratoire de référence de l'ANSES en France qui a identifié le type de virus de la fièvre aphteuse responsable de l'épidémie ;
- fourni l'expertise technique permanente de deux vétérinaires épidémiologistes auprès de la direction des services vétérinaires ;
- assuré la liaison avec les producteurs de vaccins, Merial en France et sa filiale dans la région, le *Botswana Vaccine Institute* ;
- acheté 500 tenues de protection individuelle en provenance de La Réunion ;
- mobilisé le réseau SEGA pour l'échange d'information au niveau régional et ainsi prévenir les risques éventuels de propagation.

L'alerte à l'épidémie de fièvre aphteuse a été lancée le 19 juillet après la confirmation de plusieurs cas sur l'île mauricienne de Rodrigues. Cette épizootie qui a rapidement touché toute l'île Rodrigues s'est étendue à l'île Maurice. L'UVS de la COI a, dès le début de l'épidémie, apporté son appui aux autorités mauriciennes.

Contact :

Unité de communication de la COI

communication@coi-ioc.org / Tél. : (230) 402 61 00

Unité de Veille sanitaire de la COI

uvs.sega@coi-ioc.org / Tél. : (230) 402 61 00

www.coi-ioc.org / [Suivez-nous sur Facebook !](#)